

Fiche synthèse du règlement intérieur des usagers : **Comportement & devoir de calme et tranquillité**

La vie au sein d'un établissement de santé implique le respect des règles essentielles de la vie en collectivité.

Les patients doivent notamment veiller à ne pas gêner, par leurs comportements ou leurs propos, les autres malades ou le fonctionnement du service.

Ils doivent observer strictement les règles d'hygiène, et être vêtus de façon décente au cours de leurs déplacements dans l'enceinte de la Clinique.

Ils doivent respecter le bon état des locaux et objets qui sont à leur disposition.

Tout usager qui, le cas échéant en ne respectant pas les dispositions du présent règlement intérieur, crée un trouble au sein de la Clinique, est invité à mettre un terme à ce trouble. S'il persiste, il peut lui être enjoint de quitter la Clinique. Si nécessaire, il peut être accompagné à la sortie de la Clinique.

Des dégradations ou toute action mettant en jeu la sécurité des biens ou des personnes, sciemment commises, peuvent, sans préjudice de l'indemnisation des dégâts causés, entraîner l'exclusion du patient pour motif disciplinaire.